



Wallonie



FORMULAIRE D'INSCRIPTION¹ - JURY CENTRAL

EXAMEN DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES VEHICULES A MOTEUR JUSQU'A 3,5 TONNES (20102)

Nom :

Prénom : Sexe : masculin féminin

Numéro de registre national² : _ _ _ _ _ - _ _ _ _ _

Rue : Numéro:

Code postal : Localité :

Téléphone : Fax :

e-mail:

ATTENTION

Pour que votre inscription soit considérée comme complète et recevable, il faut :

1. Le présent formulaire complété, daté et signé.
2. Avoir versé le droit d'inscription³ de 35,00 euros sur le compte numéro IBAN BE43 0912 1502 6801 (Code Bic : GKCC BE BB). Ne pas oublier de mentionner les données suivantes en communication: votre nom et prénom, accompagné du code en 5 chiffres (ex : 20090 pour les connaissances en gestion de base).
3. Joindre en annexe une copie de la preuve de paiement .
4. Joindre en annexe une copie recto/verso de votre carte d'identité.

Sur le site :

http://economie.wallonie.be/Dvlp_Economique/Projets_thematiques/Regionalisation/Starter/jury.html, vous trouverez un syllabus concernant les connaissances de gestion de base, qui est destiné à vous aider à préparer cet examen.

Réinscription Oui Non

Vos questions et remarques :

Date : Signature :

¹ Envoyez ce formulaire et les annexes par mail ou par courrier au Service Public de Wallonie – Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la recherche – Département du développement économique – Place de la Wallonie, 1 – Bât I – 5100 Jambes - Mail: info.jurycentral.dgo6@spw.wallonie.be - Tél. : 081 33 40 00 (Lu, Ma de 14h à 16h et Me, Ve de 9h à 12h).

² Le numéro de registre national est composé de 11 chiffres et se trouve à l'arrière de votre carte d'identité. Si vous n'avez pas de numéro de registre national, joignez une copie de votre passeport (recto verso).

³ Le droit d'inscription n'est en aucun cas remboursable (sauf en cas de force majeure, comme par exemple maladie avec certificat médical). Si vous ne pouvez pas participer à l'examen pour lequel vous êtes invités, il est possible de participer à une nouvelle session après réinscription et nouveau paiement du droit d'inscription.

LES COMPETENCES INTERSECTORIELLES:

1° les connaissances administratives suivantes spécifiques pour le secteur des véhicules à moteur :

- a) les règlements fiscaux;
- b) les règlements relatifs à l'environnement;
- c) les règlements sociaux;
- d) les règlements relatifs à :
 - la fraude aux compteurs kilométriques;
 - la garantie;
 - les ventes à tempérament, crédits et assurances;
 - les accords verticaux dans l'Union européenne;
 - l'utilisation des plaques commerciales;

2° les connaissances techniques suivantes :

- connaissances de base en mécanique, électricité, physique, électronique, métallographie et en traitements thermiques, hydraulique, pneumatique et informatique
- être capable de lire et d'interpréter les documentations techniques et les informations des constructeurs, des fabricants et fournisseurs
- bonnes connaissances des types de matériaux, des matériaux synthétiques, des laques et des techniques de polymérisation
- les techniques de détection et de réparation des anomalies sur les véhicules
- bonnes connaissances des techniques de dépose, de réparation et de réglage des pièces, des techniques de raccord, des pneus, des jantes, du déport, des systèmes de suspension et de direction et des systèmes de freinage
- bonnes connaissances de la réglementation technique relative aux véhicules et des normes de contrôle technique
- bonne utilisation et entretien de l'appareillage et l'outillage, ainsi que de l'équipement et des installations de peinture.

LES COMPETENCES SECTORIELLES:

1° bonnes connaissances d'électronique et d'automécanique, des systèmes hydrauliques et pneumatiques et des dispositifs de commande et de régulation micro-électroniques;

2° être capable de :

- analyser le fonctionnement d'un moteur à explosion;
- régler et réviser un moteur à explosion;
- détecter les pannes des circuits électriques et électroniques d'un véhicule et réviser ceux-ci;
- diagnostiquer les anomalies les plus fréquentes;
- réparer les anomalies.